



SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 20 JANVIER 2020

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Mont-Saint-Michel, tenue le lundi 20 janvier deux mille vingt, au 94, rue de l'Église, à 19 h 00, sous la présidence de Monsieur André-Marcel Évêquoz, maire, à laquelle session étaient présents :

Mesdames Manon Cadieux et Mélanie Larente, messieurs André Trudel, Éric Lévesque, Aurèle Cadieux et Pascal Bissonnette, tous conseillers, et formant la totalité du conseil.

Étaient également présentes : Mesdames Laurence Tardif, directrice générale par intérim et Monik Sénéchal, directrice générale adjointe.

POINT 1 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Il est 19h05, le maire ouvre l'assemblée.

POINT 2 LECTURE DE L'ORDRE DU JOUR

Le maire procède à la lecture de l'ordre du jour.

1. **Ouverture de l'assemblée**
2. **Lecture de l'ordre de jour**
3. **Adoption de l'ordre du jour**
4. **Administration générale**
 - 4.1 Adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire tenue le 16 décembre 2019 et de la séance extraordinaire du 16 décembre 2019
 - 4.2 Considérations des comptes – Décembre 2019
 - 4.3 Correspondance ;
 - 4.3.1 Lettre de messieurs Dufour et Lapointe;
 - 4.3.2 Questionnaire apparenté;
 - 4.4 Période de questions de 10 minutes selon le règlement 80-52;
 - 4.5 Autorisation de dépenses de mois;
 - 4.6 Nomination de la directrice générale;
 - 4.7 Adhésion à l'association des directeurs municipaux du Québec pour la directrice générale et la directrice générale adjointe pour l'année 2020;
 - 4.8 Adhésion à la corporation des officiers municipaux du Québec (COMBEQ) pour l'inspecteur en bâtiment et en environnement pour l'année 2020;
 - 4.9 Dépôt – banque de temps des employés municipaux au 31 décembre 2019;
 - 4.10 Renouvellement du contrat d'assurance pour l'année 2020;
 - 4.11 Contrat d'hébergement et de service pour le site web de la municipalité pour l'année 2020;
 - 4.12 Dépôt – registre de la liste des contrats selon l'article 477.6(2) L.C.V. et l'article 961.4 (2) C.M. pour l'année 2019;
 - 4.13 Augmentation du loyer – 96, rue communautaire;
 - 4.14 Autorisation de dépenses incompressibles pour l'année 2020;

4.15 Dépôt – registre des permis émis par l'inspecteur en bâtiment et en environnement pour l'année 2019;

4.16 Entente intermunicipale relative au système de radiocommunication régional;

5. **Sécurité publique**

6. **Transport et travaux publics**

7. **Hygiène du milieu**

7.1. Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre - Règlement d'emprunt #64 concernant la construction de la cellule d'enfouissement technique #8;

8. **Urbanisme et mise en valeur du territoire**

8.1. Dépôt du rapport d'inspection au 324 Montée du Lac Gravel

9. **Santé et bien-être**

10. **Loisirs et culture**

11. **Lac, cours d'eau et environnement**

12. **Varia – Parole au conseil**

13. **Levée de l'assemblée**

ADOPTÉE

20-01-299

**POINT 3
ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par : Manon Cadieux
Et résolu à l'unanimité du conseil que :

L'ordre du jour soit adopté tel que soumis, aucun point n'est ajouté au point varia.

ADOPTÉE

POINT 4 – ADMINISTRATION GÉNÉRALE

20-01-300

**POINT 4.1
ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 16 DÉCEMBRE 2019 ET DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE – BUDGET DU 16 DÉCEMBRE 2019**

ATTENDU qu'une copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du 16 décembre 2019 et de la séance extraordinaire – budget du 16 décembre 2019 ont été transmises aux membres du conseil;

Il est proposé par : Mélanie Larente
Et résolu à l'unanimité du conseil que :

Le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil tenue le 16 décembre 2019 et le procès-verbal de la séance extraordinaire – budget tenue le 16 décembre 2019 soient approuvés.

ADOPTÉE

20-01-301

**POINT 4.2
CONSIDÉRATIONS DES COMPTES – DÉCEMBRE 2019**

Il est proposé par : André Trudel
Et résolu à l'unanimité du conseil que :

Le conseil accepte les registres de chèques suivants:

- le registre des chèques-salaires, totalisant un montant de 22 986.14\$ et portant les numéros suivants :
 - Paiement des salaires : D1900433 à D1900475,
- le registre des chèques-généraux, totalisant un montant de 87 721.05\$ portant les numéros suivants :
 - Paiement par chèque : C19000258 à C19000272
 - Paiement en ligne : L19000263 à L19000274
 - Paiement direct : P19000276 à P19000316

La directrice générale et secrétaire-trésorière confirme que les crédits sont disponibles, pour payer ces comptes.

ADOPTÉE

20-01-302

**POINT 4.4
CORRESPONDANCE**

Il est proposé par : Éric Lévesque
Et résolu à l'unanimité du conseil que :

La correspondance soit acceptée tel que lue.

PROVENANCE

- Lettre de messieurs Dufour et Lapointe;
- Questionnaire apparenté;

ADOPTÉE

**POINT 4.5
PÉRIODE DE QUESTIONS**

Présence d'une citoyenne et aucune question, seulement de l'information.

20-01-303

**POINT 4.6
AUTORISATION DES DÉPENSES DU MOIS DE DÉCEMBRE 2019**

Il est proposé par : Mélanie Larente
Et résolu à l'unanimité du conseil d'autoriser les dépenses suivantes durant la période du mois de janvier 2020 :

- RIDL – totalisant 22 026.23\$
- MRCAL - totalisant 5 139.21

ADOPTÉE

20-01-304

POINT 4.7

**ADHÉSION À L'ASSOCIATION DES DIRECTEURS MUNICIPAUX DU QUÉBEC
POUR LA DIRECTRICE GÉNÉRALE ET LA DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE
POUR L'ANNÉE 2020**

Il est proposé par : Manon Cadieux
Et résolu à l'unanimité du conseil que :

1. La Municipalité renouvelle, par les présentes, l'adhésion de la secrétaire-trésorière/directrice générale à l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ) pour l'année 2020;
2. La Municipalité autorise l'adhésion de la secrétaire-trésorière adjointe/directrice générale adjointe à l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ) pour l'année 2020;
3. Un montant de 907\$ plus les taxes fédérale et provinciale soit payé à même le budget de fonctionnement.

ADOPTÉE

20-01-305

**POINT 4.8
ADHÉSION À LA CORPORATION DES OFFICIERS MUNICIPAUX DU QUÉBEC
(COMBEQ) POUR L'INSPECTEUR EN BÂTIMENT ET EN ENVIRONNEMENT
POUR L'ANNÉE 2020**

Il est proposé par : Aurèle Cadieux
Et résolu à l'unanimité du conseil que :

1. La Municipalité renouvelle, par les présentes, l'adhésion de l'inspecteur en bâtiment et en environnement à la Corporation des officiers municipaux du Québec (COMBEQ) pour l'année 2020;

Un montant de 380\$ plus les taxes fédérale et provinciale soit payé à même le budget de fonctionnement

ADOPTÉE

20-01-306

**POINT 4.9
DÉPÔT – BANQUE DE TEMPS DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX AU 31
DÉCEMBRE 2019**

Il est proposé par : Éric Lévesque
Et résolu à l'unanimité du conseil d'accepter pour dépôt la liste des banques de temps des employés municipaux au 31 décembre 2019, telle que préparée par la secrétaire-trésorière/directrice générale.

Nom	Prénom	No employé	Vacances en \$	Heures vacances	Heures maladies	Heures accumulées
Paquin	Marlène	4	- \$	63	12,75	0
Castonguay	Nathalie	5	159,32 \$	0	0	0
Millette	Jacquelin	8	- \$	0	0	1,25
Marcotte	Luc	10	16,92 \$	0	0	0
Sénéchal	Monik	23	- \$	0	0	38,75
Charette	Sylvain	1230	879,15 \$	0	0	0
		Total	1 055,39 \$	63	12,75	40

ADOPTÉE

20-01-307

POINT 4.10

RENOUVELLEMENT DU CONTRAT D'ASSURANCE POUR L'ANNÉE 2020

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu le renouvellement de contrat d'assurance municipale pour l'année 2020;

ATTENDU QUE suite à l'analyse des biens couverts par le contrat d'assurance pour l'année 2019, certains présente un risque très peu élevé de bris;

En CONSÉQUENCE,

Il est proposé par : Éric Lévesque

Et résolu à l'unanimité du conseil que :

1. La Municipalité autorise le retrait du contrat d'assurance des biens suivants pour un total de 120 000\$:

équipements et outils de voirie	8 000 \$
appareils de communication incendie	10 000 \$
tables de pique-nique et bancs au parc du village	10 000 \$
toilette extérieure au parc du village	10 000 \$
clôture au parc rapide des cèdres	5 000 \$
tables de pique-nique et bancs au parc rapide des cèdres	10 000 \$
clôture à la sporthèque	10 000 \$
tables à pique-nique et bancs à la sporthèque	5 000 \$
toilette extérieure à la sporthèque	10 000 \$
cabanon au bureau municipal	10 000 \$
cabanon au quai public	2 000 \$
bornes fontaines	12 000 \$
éclairage des rues	8 000 \$
panneau électrique extérieur au parc du village	5 000 \$
panneau électrique extérieur à la sporthèque	5 000 \$

2. La municipalité autorise l'augmentation des franchises pour les biens suivants :
 - a. Bâtiment et contenu 10 000\$
 - b. Biens divers 2 500\$
 - c. Responsabilité civile 2 500\$
3. La Municipalité autorise le renouvellement du contrat d'assurance municipal pour l'année 2020 avec la Mutuelle des municipalités du Québec pour un montant de 23 801\$, taxes sur primes incluses.
4. La Municipalité accepte pour dépôt le document relatif au renouvellement de La Municipale, police d'assurances des Municipalités (MMQP-03-079110.15) concernant la police d'assurance de la municipalité pour la période du 24 janvier 2020 au 24 janvier 2021;
5. Le conseil approuve les conditions d'assurance ainsi que les montants assurables apparaissant audit renouvellement (conditions particulières, sommaire des garanties (assurances des biens, perte de revenus, responsabilité civile, erreurs et omissions, crime, automobile et bris de machine) en date du 25 novembre 2019.

ADOPTÉE

CONTRAT D'HÉBERGEMENT ET DE SERVICE POUR LE SITE WEB DE LA MUNICIPALITÉ POUR L'ANNÉE 2020

Il est proposé par : Manon Cadieux
Et résolu à l'unanimité du conseil que :

- la municipalité renouvelle, par les présentes, contrat d'hébergement et de service pour le site web de la municipalité pour l'année 2020

Un montant de 1 126.40\$ plus les taxes fédérale et provinciale soit payé à même le budget de fonctionnement

ADOPTÉE

20-01-309

**POINT 4.12
DÉPÔT – REGISTRE DE LA LISTE DES CONTRATS SELON L'ARTICLE 477.6(2) L.C.V ET L'ARTICLE 961.4 (2) C.M. POUR L'ANNÉE 2019**

Il est proposé par : Aurèle Cadieux
Et résolu à l'unanimité

- d'accepter pour dépôt la liste des contrats selon l'article 477.6(2) L.C.V. et l'article 961.4 (2) C.M. pour l'année 2019 des permis émis par l'inspecteur en bâtiment et en environnement, et ce au 31 décembre 2018.

Fournisseur	Description	Montant total
Transport Yan Lévesque et fils	Déneigement des bâtiments, contrat de déneigement, travaux chemin tour-du-lac-Gravel, divers travaux d'entretien	103 296,60 \$

ADOPTÉE

20-01-310

**POINT 4.13
AUGMENTATION DU LOYER – 96, RUE COMMUNAUTAIRE**

Il est proposé par : Manon Cadieux
Et résolu à l'unanimité du conseil que :

La Municipalité autorise l'augmentation du loyer du 96, rue Communautaire, situé en haut du bureau municipal, au locataire, Monsieur Richard Rivest. Une mensualité de 395 \$ sera payable à compter du 1^{er} juillet 2020

ADOPTÉE

20-01-311

**POINT 4.14
AUTORISATION DE DÉPENSES INCOMPRESSIBLES POUR L'ANNÉE 2020**

ATTENDU la nécessité d'autoriser certaines dépenses dites incompressibles, par exemple les salaires hebdomadaires;

ATTENDU que certaines factures doivent être acquittées sur réception afin d'éviter les frais de pénalités et d'intérêts;

ATTENDU le dépôt du certificat de la secrétaire-trésorière et directrice générale certifiant qu'il y a des fonds disponibles aux postes budgétaires inhérents aux dépenses mentionnées dans la présente résolution;

ATTENDU que la liste des paiements effectués en vertu de la présente résolution devra être déposée à la prochaine assemblée du conseil municipal qui suivra le paiement, pour approbation;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par : Mélanie Larente

Et résolu à l'unanimité du conseil que la secrétaire-trésorière et directrice générale soit autorisée à faire le paiement des factures reliées aux dépenses incompressibles décrites ci-dessous, dès leur réception jusqu'à concurrence des montants disponibles au budget 2020 :

COMPTE DU GRAND LIVRE	DESCRIPTION	MONTANT
02-***-00-131/132/133/141	rémunération globale (employés réguliers, élus, pompiers, autres)	297 751 \$
02-***-00-212/221/222/232/241/242/251/252/261/262/280	avantages sociaux de l'employeur (RRQ, FSS, RQAP, AE, etc.)	58 810 \$
02-***-00-310 et 02-130-00-454-01	déplacement du personnel et frais de représentation	8 425 \$
02-***-00-321	frais de poste (Société Canadienne des Postes)	2 000 \$
02-***-00-331	frais de téléphonie (T élébec, Bell M obilité, Allstream)	10 760 \$
02-***-00-335	frais généraux fibre optique (MRC d'Antoine-Labelle), internet (T élébec)	4 050 \$
02-***-00-455	immatriculation des véhicules (SAAQ)	2 126 \$
02-***-00-631	essence, huile (Dépanneur Millette)	5 250 \$
02-***-00-632	huile à chauffage bâtiments municipaux (Location L-A Pelletier)	6 700 \$
02-***-00-635	produits chimiques, air comprimé (extincteur des HL), chlore (centre d'hygiène des H-L)	2 600 \$
02-***-00-681	électricité bâtiments municipaux (Hydro-Québec)	24 500 \$
02-***-00-951	quote-part MRC/RIDL	122 557 \$
02-***-***-494	cotisations et abonnements (CRSBP)	3 079 \$
02-130-00-527-01	contrat de service photocopieur (Bureautech Laurentides)	1 000 \$
02-210-00-441-00	service de police (ministre des Finances)	53 009 \$
02-330-00-443-00	contrat d'enlèvement de la neige (Transport Yan Lévesque)	88 759 \$
02-413-00-453-00	technicien en eau potable (Services environnementaux Lussier)	16 884 \$
02-451-10-649-00	achats de bacs (RIDL)	2 308 \$
02-702-91-959-00	contribution supralocaux (Ville de Mont-Laurier/Municipalité de Ferme-Neuve)	12 484 \$
02-921-00-800-02	remboursement intérêts règlement d'emprunt 15-163 eau potable	43 432 \$
02-921-00-840-01	remboursement intérêts camion incendie	1 683 \$
02-921-00-840-02	remboursement intérêts camion voirie	1 304 \$
02-992-00-883-00	intérêts emprunt temporaire travaux de voirie	12 000 \$
03-210-20-000-00	remboursement capital camion incendie	9 800 \$
03-210-40-000-00	remboursement capital camion voirie	8 018 \$
03-210-70-000-00	remboursement fonds de roulement	1 575 \$
03-210-60-000-00	remboursement capital règlement d'emprunt 15-163 eau potable	52 700 \$
Total des dépenses incompressibles		853 563 \$

ADOPTÉE

20-01-312

POINT 4.15

DÉPÔT – REGISTRE DES PERMIS ÉMIS PAR L'INSPECTEUR EN BÂTIMENT ET EN ENVIRONNEMENT POUR L'ANNÉE 2019

Il est proposé par : Mélanie Larente

Et résolu à l'unanimité d'accepter pour dépôt la liste des permis émis par l'inspecteur en bâtiment et en environnement, et ce au 31 décembre 2018.

Type de demande	Nombre émis
Permis d'addition d'un bâtiment	15
Permis d'agrandissement	2
Permis de construction	6
Certificat d'autorisation de démolition	2
Demande de dérogation mineure	3
Certificat d'autorisation pour enseigne	4
Permis – autre	7
Permis captage des eaux souterraines	2
Permis de rénovation	67
Permis d'installation septique	5
Certificat d'autorisation travaux riverains	1
Certificat de changement d'usage	1
Total	115

ADOPTÉE

20-01-313

POINT 4.16

**AUTORISATION DE SIGNATURE DE L'ENTENTE INTERMUNICIPALE
RELATIVE AU SYSTÈME DE RADIOCOMMUNICATION RÉGIONAL**

ATTENDU qu'afin de palier à une problématique de couverture et de compatibilité des systèmes de radiocommunication des services de sécurité incendie sur le territoire de la MRC, celle-ci s'est dotée d'un système de radiocommunication régional, afin de le mettre au service des municipalités ;

ATTENDU que ce système de radiocommunication régional a été acquis et implanté par la MRC au cours de l'année 2019 ;

ATTENDU que les municipalités et la MRC souhaitent conclure une entente intermunicipale de fourniture de services pour encadrer l'opération et l'entretien du système de radiocommunication régional ;

ATTENDU que le Conseil a pris connaissance de cette entente et souhaite y adhérer ;

Il est proposé par : Aurèle Cadieux
Et résolu à l'unanimité du conseil que :

La municipalité de Mont-Saint-Michel adhère à l'*Entente intermunicipale relative au système de radiocommunication régional* et il est de plus résolu d'autoriser le maire et la directrice générale à signer cette entente pour et au nom de la municipalité.

ADOPTÉ

POINT 5 – SÉCURITÉ PUBLIQUE

Aucun point

POINT 6 – TRANSPORT ET TRAVAUX PUBLICS

Aucun point

POINT 7 – HYGIÈNE DU MILIEU

20-01-314

POINT 7.1

**ADOPTION DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT #64 DE LA RÉGIE
INTERMUNICIPALE DES DÉCHETS DE LA LIÈVRE ET DÉCRÉTANT LES
COÛTS DE CONSTRUCTION DE LA CELLULE D'ENFOUISSEMENT
TECHNIQUE #8**

Il est proposé par : Aurèle Cadieux
Et résolu à l'unanimité du conseil d'accepter le Règlement# 64 décrétant les coûts de construction de la cellule d'enfouissement technique #8, de la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre et un emprunt au montant de 1 414 000\$ à cet effet.

ADOPTÉE

POINT 8 – URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

POINT 8.1 DÉPÔT DU RAPPORT DE L'INSPECTEUR EN BÂTIMENT

Les membres du conseil acceptent le dépôt de l'inspecteur en bâtiment pour la résidence du 324, Montée du Lac Gravel datée du 10 janvier 2020, telle que préparée par la secrétaire-trésorière/directrice générale par intérim.

POINT 9 – SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

Aucun point

POINT 10 – LOISIRS ET CULTURE

Aucun point

POINT 10.2

Aucun point

POINT 11 – LAC – COURS D'EAU - ENVIRONNEMENT

Aucun point

POINT 12 – VARIA – PAROLE AU CONSEIL

Aucun point

20-01-315

POINT 13 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par : Manon Cadieux
Et résolu à l'unanimité du conseil que :

La séance soit levée. Il est 20h20.

ANDRÉ-MARCEL ÉVÉQUOZ
Maire

LAURENCE TARDIF
Directrice générale par intérim

Je, André-Marcel Évéquoz, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.

ANDRÉ-MARCEL ÉVÉQUOZ, MAIRE